BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Séance du 8 février 1933

Présidence de M. H. BERTHET.

SOMMAIRE.

Membres français morts pour la Patrie, p. 33. — *Correspondance*, p. 33. — *Admissions*, p. 34. — *Présentation*, p. 35. — *Démissions*, p. 35. — *Don à la Bibliothèque et Candidature*, p. 35. — *Demande de matériel*, p. 35. — *The Entomological Society of London (Centenaire)*, p. 35. — *Comité d'études de la Biologie des Acridiens*, p. 35.

Communications. — A. BALACHOWSKY. Contribution à l'étude des Coccides de France (15e note). Un *Eriococcus* nouveau du département du Var, p. 36. — A. BADONNEL. Sur l'anatomie de *Stenopsocus stigmaticus* IMH. et LABR. [PSOCOPTERA] (Note préliminaire), p. 39. — A. THÉRY. Note synonymique sur *Anthaxia scutellaris* GÉNÉ [COL. BUPRESTIDAE], p. 45. — A. MÉQUIGNON. Sur les *Chelonarium* des Antilles avec descriptions d'espèces nouvelles [COL. BYRRHIDAE] (2e note), p. 46.

Bibliographie, p. 48.

Membres français morts pour la Patrie. — La Société décide qu'une plaque commémorative sera apposée dans la Bibliothèque à la Mémoire des Membres français morts pour la Patrie et elle charge notre Bibliothécaire M. J. MAGNIN du soin de faire graver cette plaque.

Sur la proposition de M. L. BERLAND, il est décidé qu'une souscription sera ouverte afin de permettre à tous les Collègues qui le désireront de s'associer à ce pieux hommage.

Le Trésorier recevra les souscriptions dont la liste ne sera pas publiée.

Correspondance. — Le Président à reçu du Pr R. JEANNEL une lettre dans laquelle il exprime ses regrets de ne pas s'être trouvé à Paris à la fin de son année de présidence. Notre ancien Président se trouve actuellement en mission dans la région du lac Rodolphe, en compagnie de M. C. ARAMBOURG, professeur de Géologie à l'Institut national agronomique, et de M. A. CHAPUIS, sous-directeur de l'Institut de Spéléologie de Cluj. Outre le but spécial de M. ARAMBOURG, qui est l'étude d'un gisement de fossiles

situé sur la rive droite de l'Omo, la mission se propose de récolter des documents scientifiques dans toute la région, et en particulier sur l'un des hauts sommets de l'Afrique tropicale, l'Elgon. Dès à présent, le Pr Jeannel, qui a campé avec M. Chapuis vers 4.000 m. sur l'Elgon, se montre extrêmement satisfait de ses recherches et il signale la présence d'une faune endogée particulièrement remarquable, comportant par exemple des Staphylinides anophtalmes, trois espèces de *Trechus*, un *Anophtalmus*, et nombre d'autres espèces intéressantes et tout à fait inattendues.

— Mlle G. Cousin, lauréat du prix Gadeau de Kerville 1932, a fait parvenir la lettre suivante :

Paris le 7 février 1933.

Monsieur le Président,

C'est pour moi un très grand honneur de recevoir le Prix Gadeau de Kerville, une des récompenses les plus hautes et les plus estimées que puisse décerner la Société entomologique.

Quels qu'aient été mes efforts, je ne pouvais espérer une aussi haute distinction. Au surplus, je me dois d'ajouter que si vous avez pu trouver à mon travail quelque mérite, je le dois uniquement aux Maîtres qui m'ont guidée. Pendant des années, M. Et. Rabaud et M. F. Picard se sont intéressés à mes résultats et, par leur haute connaissance de la biologie des Insectes, m'ont aidée dans l'interprétation et la critique des expériences.

La distinction dont la Société entomologique m'honore aujourd'hui m'est infiniment précieuse, et je veux donner à votre choix sa vraie signification en le considérant comme un encouragement à continuer des recherches sur les Insectes et sur leur biologie.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes sentiments très dévoués.

G. Cousin.

Admissions. — M. Heim de Balsac, 34, rue Hamelin, Paris, 16e. — *Entomologie générale.*

— M. E. Baudu, trésorier de la Société centrale d'Apiculture, 40, rue Danton, Levallois-Perret (Seine). — *Hyménoptères.*

— M. R. Borelly, homme de lettres, rédacteur en chef de la revue « Au delà des mers », 15, rue Bellini, Paris, 16e. — *Entomologie générale. Lépidoptères africains.*

— M. A. Cavelier, à la Grand-Combe (Gard). — *Coléoptères.*

— M. G. Fort, préparateur à la Faculté des Sciences, allées Saint-Michel, Toulouse (Haute-Garonne). — *Entomologie générale.*

— M. H. Gorce, 5, rue Cany, Toulouse (Haute-Garonne). — *Entomologie générale.*

— M. G.-F. Jaubert, docteur ès Sciences, ancien préparateur à l'École

polytechnique, 155, boulevard Malesherbes, Paris 16e. — *Entomologie générale.*

— M. Ph. Mamelle, Président du Syndicat national d'Apiculture, Secrétaire général de la Société centrale d'Apiculture, 52, boulevard Edgar-Quinet, Paris 14e. — *Hyménoptères.*

— M. Wilned, Membre de la Société des gens de lettres et de la Société des auteurs et des compositeurs dramatiques, 5, rue Léon-Vaudoyer, Paris 7e. — *Entomologie générale. Biologie.*

Présentation. — M. A. Salerou, docteur en droit, rue Claude-Monet, à Giverny par Vernon (Eure), présenté par M. L. Le Charles. — Commissaires-rapporteurs : MM. Ch. Boursin et L. Dupont.

Démissions. — MM. le colonel M.-L. Berquet et V. Grison ont fait parvenir leur démission.

Don à la Bibliothèque et Candidature. — M. C. Houard, professeur à la Faculté des Sciences de Strasbourg, fait don à la Bibliothèque d'un exemplaire de son travail intitulé : les Zoocécides des plantes de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centr le, et pose sa candidature pour l'un des prix de la Société.

Demande de Matériel. — M. Berland signale que M. Martin E. Mosely, du British Museum, préparant actuellement un Catalogue des Trichoptères de France, serait heureux de recevoir en communication tout matériel de cet ordre qu'on voudrait bien lui confier, ou de se mettre en relation avec des entomologistes de province (principalement des régions montagneuses), qui pourraient recueillir de ces insectes au cours du prochain printemps. Cette demande a pour but de permettre de rendre aussi complet que possible le Catalogue projeté. Le matériel et la correspondance peuvent être adressés à M. L. Berland, 45 *bis*, rue de Buffon, Paris 5e.

The Entomological Society of London (Centenaire). — La Société désigne MM. L. Berland et L. Chopard pour la représenter aux cérémonies du Centenaire de la Société entomologique de Londres.

Comité d'études de la Biologie des Acridiens. — La 2e réunion de ce Comité s'est tenue du 9 au 11 janvier dernier, sous la présidence de notre collègue P. de Peyerimhoff.

Assistaient également aux séances, MM. Chopard, de Lépiney, Seurat, Vayssière et Zolotarevsky. Celui-ci fait un exposé des premiers résultats obtenus par la mission qu'il dirige et qui évolue dans la région de Ségou-San-Tombouctou. Le point d'attache a été choisi afin de pouvoir suivre dans les meilleures conditions possibles l'étude biologique du Criquet migrateur (*Locusta migratoria*) et du Criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria*). Il est décidé que M. de Lépiney sera adjoint à M. Zolotarevsky pour poursuivre des recherches plus spécialement sur cette dernière espèce.

Communications

Contribution à l'étude des Coccides [de France [15e note].

Un *Eriococcus* nouveau du département du Var

par A. Balachowsky.

Eriococcus glanduliferus, n. sp.

Femelle adulte. — *Caractères extérieurs.* — Ovisac globuleux, cassant, d'un gris sale (insecte mort) ou blanc grisâtre, feutré, de 2 à 3 mm. de long sur 1,5 à 2 mm. de large.

Couleur du corps inconnue.

Caractères microscopiques. — Femelle globuleuse, allongée, environ 2 fois plus longue que large.

Antennes de 7 articulations correspondant à la formule suivante : 3. 1, (2, 4) 7. (5, 6.) ou 3, 4, 1, 2, 7, (5, 6).

Soies antennaires réparties sur chaque article, plus nombreuses sur le dernier où elles sont disposées en touffe à l'extrémité (fig. 1). Menton dimère, pointu, sétifère. Boucle rostrale atteignant à peine les hanches intermédiaires.

Pattes bien développées, puissantes, ne débordant pas hors de la marge du corps, de taille sensiblement égale entre elles.

Hanche forte, trapézoïdale, trochanter à sensoria bien marqués (sur toutes les pattes). Fémur large, puissant; tibia épais, fort, plus court que le fémur, légèrement évasé à son extrémité et armé de 2 fortes épines supéro-internes.

Tarse plus long que le tibia, sensiblement de même longueur que le fémur, pourvu de 2 à 3 fortes soies sur sa côte inférieure.

Crochet assez ouvert, terminé par une échancrure terminale peu prononcée formant denticule (fig. 3).

Digitules du tarse à renflements nuls, atteignant la longueur des crochets, digitules du crochet fins, souples, nettement plus courts, à renflement non apparent.

Sensoria bien marqués et nombreux sur les hanches postérieures, groupés également en petit nombre à l'extrémité supérieure des fémurs (fig. 2).

Revêtement cuticulaire dorsal. — Face dorsale hérissée d'épines cuticulaires. Épines pleuro-dorsales peu nombreuses, nettement distinctes par leur taille des épines médio-dorsales doubles ou triples. Ces épines pleuro-dorsales forment une rangée régulière sur le pourtour du corps à raison de un élément par segment, exceptionnellement de deux, dans ce dernier cas une des épines est toujours plus grande que l'autre.

Épines médio-dorsales petites augmentant en nombre d'arrière en avant; peu nombreuses et clairsemées sur les derniers segments abdominaux, plus

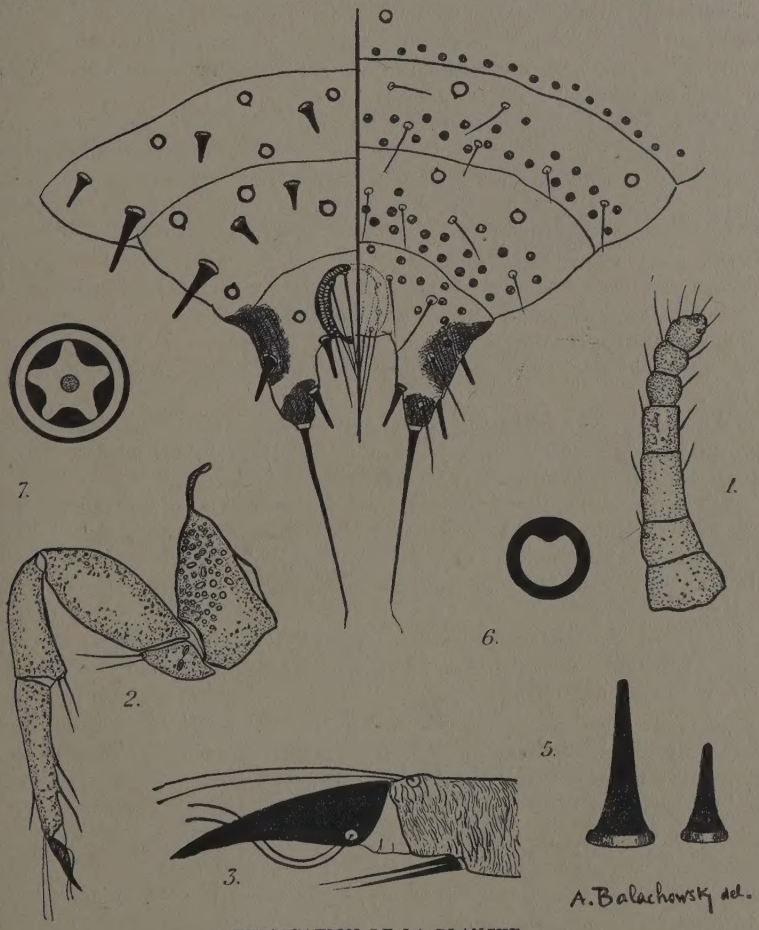

EXPLICATION DE LA PLANCHE

Eriococcus glanduliferus, n. sp. ♀ adulte. — 1). Antenne × 175. — 2). Patte postérieure × 175. — 3) Crochet × 525. — 4). Extrémité abdominale × 175. — 5). Épine marginale et dorsale × 350. — 6). Glande tnbulaire de gros diamètre × 830. — 7). Glande rosacée abdominale × 1750.

densément groupées sur le thorax et très nombreuses dans la région frontale. La densité de ces groupements spinuleux varie légèrement d'un individu à l'autre.

Ces épines cuticulaires sont droites ou légèrement asymétriques, à base élargie, et pointe émoussée d'allure arrondie (fig. 5).

En dehors de ces épines la cuticule dorsale est tapissée de grosses glandes tubulaires de fort diamètre ($l = 15\mu$) réparties irrégulièrement sur chaque segment et sensiblement aussi nombreuses ou légèrement plus nombreuses que les épines cuticulaires correspondantes.

Revêtement cuticulaire ventral. — Face ventrale tapissée de nombreuses petites glandes en rosace de petit diamètre ($l = 9\ \mu$) disposées en rangées régulières sur chaque segment abdominal et plus irrègulièrement sur le céphalothorax (fig. 7). Ces glandes existent sur toute la face ventrale du corps, y compris la région céphalique. Vues à l'immersion, ces glandes ont une allure rosacée pentaoculaire ou sexaoculaire.

Présence sur la face ventrale de grosses glandes tubulaires analogues à celles de la face dorsale mais moins densément réparties.

Soies ventrales nombreuses, fines, souples, groupées en rangées régulières sur les derniers segments abdominaux et irrégulièrement sur le céphalothorax.

Lobes anaux. — Anneau anal formé d'un double réseau cellulaire; assise externe continue, formée de petites cellules régulières juxtaposées, assise interne existant seulement dans la zone médiane de l'anneau.

Soies anales au nombre de 8, dépassant légèrement le niveau apical des lobes anaux. Ceux-ci coniques, saillants, bien développés, puissants, épaissis par plaques, latéralement et à leur extrémité (fig. 4).

Soie apicale très longue, épaissie, beaucoup plus développée que les soies anales.

Face dorsale du lobe anal armée de 3 fortes épines aussi longues que les épines pleuro-dorsales mais légèrement plus étroites. Face ventrale correspondante ornée de 3 fortes soies.

Biologie. Habitat. Affinités. — J'ai trouvé cet *Eriococcus* en petit nombre aux Salins d'Hyères (Var) le 8 juin 1930 dans les prairies salées, autour des salines, sur *Salicornia fructicosa,* salsolacée holophile très répandue dans cette localité.

Cette cochenille semble affectionner les parties ligneuses de la plante avec lesquelles la couleur de son ovisac se confond assez facilement.

Cet *Eriococcus* diffère des autres espèces connues par l'abondance et la texture de ses glandes abdominales. La disposition de ses épines cuticulaires dorsales est également très particulière.

Type : in collection *Coccidae,* Station entomologique de Paris.

Sur l'anatomie de *Stenopsocus stigmaticus* Imh. et Labr. [Psocoptera] (note préliminaire).

par A. Badonnel.

Le travail de Ribaga sur l'anatomie de *Trichopsocus Dalii* Mc Lachl. (6) contient un certain nombre de lacunes et d'erreurs, notamment en ce qui concerne le système nerveux, dont l'étude de détail restait pratiquement à faire. On trouvera dans cette note un résumé des résultats donnés par une première série de recherches; une étude complète, accompagnée de figures, sera publiée dans un travail d'ensemble en préparation.

I. — Le squelette de la tête.

a) *Tentorium*. — Aucun auteur n'a décrit exactement cette structure chez les Psoques ailés, dont le tentorium possède en effet des bras dorsaux rudimentaires. Dans l'espèce étudiée, ces bras dorsaux se réduisent à des bandes faiblement chitinisées, naissant postérieurement au sclérite antennaire, et se dirigeant chacune en s'effilant vers le bras antérieur du côté correspondant qu'elle ne semble d'ailleurs pas atteindre. Par contre, chez *Stenopsocus immaculatus* St., les bras dorsaux s'attachent nettement sur les bras antérieurs.

D'autre part, le tentorium est en relation avec d'autres parties de la tête par deux paires de ligaments chitineux. La première, antérieure, naît dorsalement de chacune des racines des bras antérieurs, et va s'attacher aux angles latéraux de la bouche, aux points où la membrane de liaison de chaque mandibule vient se raccorder à la paroi stomodéale. La deuxième paire part du bord postérieur du corps du tentorium, et va s'attacher aux parois latérales du corps, à la limite du labium et du collum.

b) *Hypopharynx*. — L'hypothèse de la nature glandulaire des sclérites pairs ovoïdes qui constituent le plancher de cette formation a été émise par Burgess (2), acceptée par Snodgrass (7) et soutenue récemment par Mss Noland (4); contrairement à l'assertion de ce dernier auteur, les cellules qui tapissent la cavité interne de ces sclérites ne diffèrent nullement des éléments hypodermiques des régions voisines (épipharynx en particulier); la cavité des sclérites communique d'ailleurs largement avec la cavité générale de la tête et le tissu adipeux de celle-ci y pénètre librement : il ne peut donc être question de glande. Quant aux filaments chitineux souples qui s'attachent à leur partie antérieure et remontent vers la bouche, encore qu'ils soient creux (comme beaucoup de formations chitineuses formées par invagination), ils sont tout simplement homologues des liaisons chitineuses qui existent, dans tout hypopharynx orthoptéroïde, entre les fulcres et les « sclérites laryngiens » de Börner (1).

Chacun des sclérites en discussion, que Börner (*l. c.*) et Enderlein (3)

interprètent comme fulcres (*Fulturae*) de l'hypopharynx, se prolonge postérieurement par un apodème conique, servant de point d'attache à un long muscle qui se dirige vers la région occipitale en passant en arrière du bras postérieur du tentorium, et, suivant la paroi latérale du labium, parallèlement au canal salivaire, va s'insérer sur la crête post-occipitale. à peu près au niveau du centre du *foramen magnum*. Des fibres de ce faisceau musculaire, au lieu de s'arrêter au sclérite hypopharyngien, continuent jusqu'à l'orifice des canaux des glandes labiales. L'innervation se fait à la hauteur du ganglion sous-œsophagien par un des petits nerfs latéraux issus de la région labiale du ganglion. Le muscle rétracteur, par sa position et son innervation, appartient donc au domaine labial; ses insertions permettent d'attribuer à ce domaine une partie au moins du bourrelet post-occipital, ainsi que les sclérites hypopharyngiens.

II. — Les antennes.

Leur musculature n'a pas été étudiée. Les indications de Ribaga à leur sujet sont inexactes, cet auteur n'ayant pas trouvé l'insertion des muscles moteurs du scape sur le tentorium, et la rapportant à une crête du clypeus (?); il décrit et figure, en outre, des muscles dans le deuxième article de l'antenne alors que les formations représentées ne sont autre chose que l'*organe de Johnston*, qui existe par conséquent chez les Psoques, même chez des formes ne possédant pas l'appareil stridulateur (?) décrit par Pearman (5) (*i. e.* chez *Nymphopsocus destructor* Endl.).

En fait, on trouve trois groupes de muscles moteurs du scape, insérés d'une part sur le bras antérieur du tentorium du côté correspondant, d'autre part sur la base de l'article : un sur le bord interne (4 muscles dont un plus fort), l'autre sur le bord externe (3 muscles), le troisième sur le bord postérieur (un seul muscle qui longe le rudiment du bras dorsal du tentorium). L'innervation se fait par deux nerfs moteurs : les deux premiers groupes ont un nerf commun; le dernier muscle reçoit le deuxième nerf. Les deux nerfs partent de la base du gros nerf antennaire deutocérébral.

III. — Les nerfs céphaliques.

a) De la masse cérébroïde se détachent :

1° Latéralement, les lobes optiques, très développés, rattachés directement aux yeux composés.

2° Postérieurement et dorsalemont, les trois nerfs ocellaires.

3° Extérieurement par rapport à ceux-ci, une paire de nerfs tégumentaires qui vont à l'hypoderme de la capsule céphalique, entre la suture épicraniale médiane et le bord interne de l'œil composé, immédiatement en avant des premières fibres musculaires du puissant adducteur mandibulaire.

4° Latéralement et antérieurement, les deux nerfs deuto-cérébraux, très développés, qui pénètrent dans les antennes.

5° A la base de chacun des précédents, la paire de nerfs moteurs du scape.

6° Postérieurement et inférieurement, la paire de racines du sympathique pair.

7° Antérieurement, s'avançant de chaque côté du pharynx, les racines labro-frontales. Ces racines se présentent comme deux cornes saillant de la base du ganglion cérébroïde; elles se continuent en arrière et vers le bas par les connectifs para-œsophagiens, cordons allongés rattachés au ganglion précédent par une large insertion.

b) Sur le collier naissent :

8° La paire des nerfs mandibulaires, insérée très en avant, tout près des racines labro-frontales, et prise à tort par Ribaga pour une dépendance du ganglion frontal (*l. c.*, β, fig. 23, pl. III.)

9° La commissure post-œsophagienne, qui donne un nerf médian très fin pour la paire de muscles la plus ventrale des dilatateurs ventraux du pharynx.

c) De la masse sous-œsophagienne partent :

10° En position latéro-ventrale, un peu en arrière de la jonction des connectifs avec le ganglion, la paire de nerfs maxillaires. Chacun se divise dès son origine; la branche antérieure va au palpe en passant devant les muscles protracteurs du ciseau maxillaire, envoyant d'abord un rameau à l'intérieur de celui-ci, puis un deuxième à l'intérieur de la galea. La branche postérieure donne plusieurs rameaux : un nerf moteur pour les adducteurs tentorio-stipitaux, un nerf moteur pour le rétracteur du ciseau, une branche pour l'hypoderme de la partie invaginée de ce ciseau, et enfin un nerf moteur qui suit postérieurement le nerf du palpe et se rend aux protracteurs du ciseau et aux muscles du premier article du palpe. Dans cette région, il y a anastomose avec le nerf du palpe.

11° Tout à fait ventralement et en arrière, les nerfs labiaux.

12° A peu près au niveau de ceux-ci, mais latéralement, et en arrière des bras postérieurs du tentorium, de chaque côté, un groupe de trois petits nerfs, dont l'un se rend au rétracteur de l'hypopharynx (signalé plus haut); un deuxième, bifurqué peu après son origine, envoie une branche à la paroi latérale du labium et une autre au canal salivaire; le troisième s'applique contre le canal de la glande sériciгène qui longe le ganglion sous-œsophagien dans cette région. Il s'agit peut-être de formations correspondant à ce que Janet appelle le sympathique labial?

13° Immédiatement au point où s'attachent les connectifs céphalo-prothoraciques (dans le collum, car le ganglion sous-œsophagien y pénètre assez profondément) on voit naître entre ces connectifs un nerf médian impair qui remonte vers la face supérieure du ganglion et se divise en envoyant une branche à droite et une à gauche. Ces branches s'appliquent chacune étroitement sur un muscle chiasmatique, inséré d'une part à l'intérieur de la hanche

prothoracique, d'autre part à l'extrémité antérieure du 2e sclérite cervical du côté opposé. Puis elles quittent ces muscles pour aboutir à la glande salivaire correspondante. Il ne m'est pas possible actuellement de dire si ces branches innervent ou non les muscles en question; il paraît toutefois probable qu'il s'agit d'une portion du sympathique ventral, intéressant seulement les glandes labiales.

Il faut ajouter à ces nerfs les formations connues sous le nom de sympathique dorsal ou stomatogastrique. Elles comprennent :

a) Le ganglion frontal et ses annexes. — De forme triangulaire, le ganglion frontal est placé sur la face dorsale du pharynx, dans la région où celui-ci se courbe pour se diriger vers l'arrière. Il s'en détache :

1° Médialement et antérieurement, un nerf fin à racine élargie, mais non nettement bifide (chez *Trichopsocus Dalii,* Ribaga signale deux nerfs séparés sur toute leur longueur). Sur la face interne de l'épipharynx, ce nerf s'étale en un petit ganglion duquel partent les nerfs moteurs des deux paires de petits muscles clypéo-épipharyngiens médians. Ensuite, le nerf pénètre dans le labre où il se divise en deux branches motrices pour les deux petits muscles constricteurs du labre.

2° Antérieurement et latéralement, une paire de nerfs moteurs qui pénètrent dans la partie inférieure des grands muscles clypéo-épipharyngiens; auparavant, presque contre le ganglion frontal, chaque nerf a fourni les plaques motrices aux trois muscles clypéo-pharyngiens latéraux situés de son côté.

3° Un peu plus latéralement et de chaque côté, un gros nerf se dirige verticalement vers le front, se renfle bientôt en une petite masse d'aspect ganglionnaire d'où partent les rameaux moteurs des muscles fronto-labraux latéraux et médians, et des muscles fronto-pharyngiens antérieurs et latéraux (à l'exception d'une paire); du même faisceau part une branche motrice pour la partie supérieure du grand clypéo-épipharyngien.

4° Les nerfs du labre, tout à fait latéraux, sont deux troncs sensoriels qui descendent vers les racines des bras antérieurs du tentorium, auxquelles ils envoient une branche, contournent extérieurement et en avant les muscles fronto-labraux latéraux, et vont innerver l'hypoderme de l'épipharynx, de l'ante-clypeus (clypeolus) et du labre. Ils donnent une anastomose qui les relie au petit ganglion épipharyngien signalé précédemment.

5° Postérieurement, le ganglion frontal se continue, au-dessus du tube digestif, par le nerf récurrent impair, qui innerve une paire de muscles fronto-pharyngiens latéraux, les deux paires de muscles dilatateurs dorsaux antérieurs, ainsi que la musculature propre du stomodeum; auparavant, un nerf impair très fin se détache de l'arrière du ganglion et relie celui-ci à la masse cérébroïde : il y a donc chez les Psoques un *nervus connectivus* reliant le sympathique frontal au ganglion susœsophagien. Immédiatement après ce ganglion, le nerf récurrent se renfle en un *ganglion hypocérébral* assez peu marqué, puis se continue sur la face dorsale de l'œsophage, où

je n'ai pu le suivre. Un peu avant le ganglion hypocérébral, le nerf récurrent donne une paire de petits nerfs pour les dilatateurs dorsaux postérieurs du pharynx.

6° De la partie inféro-postérieure de chaque corne du ganglion frontal part un petit nerf qui, appliqué étroitement contre le connectif para-œsophagien, vient se terminer dans l'hypoderme qui tapisse la partie postérieure de l'ouverture stomodéale, au niveau de la commissure post-œsophagienne, au-dessus des « sclérites laryngiens ».

b) Le sympathique pair. — Ses racines ont été signalées précédemment. Chacune aboutit, au niveau du ganglion hypocérébral, à un ganglion assez développé, relié par une lame fibreuse à son symétrique, et d'autre part au ganglion hypocérébral par une petite commissure. Il s'agit des ganglions *angéiens* (ou *œsophagiens*, ou *pharyngiens*) des auteurs. Chacun d'eux se continue postérieurement par un nerf qui se dirige vers le collum, où il s'applique contre une masse de cellules très particulières logée entre l'œsophage et la glande salivaire. Ce ne sont certainement pas des cellules adipeuses, comme le dit Ribaga (c'est tout ce qu'il a vu du sympathique pair, outre ses racines) ; elles ne constituent pas non plus des *corpora allata* postérieurs ; elles sont fortement vacuolisées, leur cytoplasme se colore légèrement par le vert lumière et ne fixe pas l'hémalun, contrairement aux cellules du corps adipeux ; elles paraissent recevoir des fibres nerveuses. Le nerf sympathique se prolonge encore au delà et va se terminer dans le canal de la glande séricigène, au point où celui-ci s'infléchit brusquement vers le bas pour pénétrer dans le labium.

Enfin, il existe un *corpus allatum* impair typique, de forme sphérique, situé au-dessus de la face dorsale de l'œsophage, derrière les ganglions angéiens qui sont étroitement appliqués contre lui et dont il reçoit des fibres nerveuses.

Il convient de rattacher au sympathique pair l'innervation très particulière des dilatateurs ventraux du pharynx, et de la musculature propre de ce dernier en arrière du cerveau. De la base de chaque racine de ce sympathique naît un petit nerf qui se dirige immédiatement vers le pharynx et donne un plexus s'étalant sur sa face externe. Ce plexus fournit des plaques motrices aux fibres circulaires de cette région, et envoie des filets moteurs aux dilatateurs ventraux, à l'exception de la paire la plus ventrale, dont l'innervation par la commissure post-œsophagienne a été indiquée plus haut.

IV. — Les nerfs collaires et prothoraciques.

Du ganglion prothoracique partent quatre paires de nerfs : deux antérieures et deux postérieures.

1° La paire inféro-postérieure se continue dans les pattes, après avoir innervé dans la hanche un groupe d'adducteurs du trochanter.

2° La paire supéro-postérieure remonte latéralement et innerve en particulier les puissants *remotor-coxae*.

3° La paire inféro-antérieure pénètre dans la hanche, où elle innerve le tégument antérieur, les abducteurs et le groupe principal des adducteurs du trochanter, les muscles chiasmatiques et les muscles sterno-coxaux antérieurs.

4° La paire supéro-antérieure est, du point de vue morphologique, très intéressante; chacun de ses gros troncs nerveux se dirige latéralement vers l'avant, envoie des branches motrices aux différents *promotor-coxae,* à un faisceau de trois muscles occipito-pleuraux, et aux muscles tergo-pleuraux; elle reçoit une anastomose du nerf intercalaire, innerve un faisceau de muscles dorso-ventraux allant de la crête postoccipitale (en haut) à la plaque épisternale (en bas) et au milieu du 2e sclérite cervical; puis elle remonte légèrement pour donner un petit ganglion d'où partent : 1° un rameau dirigé vers l'avant, innervant un muscle allant du bord antérieur du pronotum à l'extrémité antérieure du 2e sclérite cervical, et un faisceau musculaire descendant de la crête postoccipitale à la 2e plaque cervicale; 2° une branche verticale qui se ramifie le long de la face dorsale du collum, et innerve le tégument et tous les muscles longitudinaux dorsaux.

De chaque connectif céphalo-prothoracique se détache un gros nerf intercalaire qui se rend au muscle longitudinal ventral de son côté, et donne une branche anastomotique qui le relie au nerf prothoracique antérieur décrit précédemment.

Il résulte des faits énoncés que les muscles de la région collaire reçoivent une innervation prothoracique (mis à part le cas douteux des muscles schiasmatiques), ce qui entraîne la conclusion suivante : *le collum est très vraisemblablement une dépendance du prothorax, et ne renferme pas d'éléments musculaires d'origine céphalique.*

Bibliographie sommaire.

1. — Börner (C.). — Zur Systematik der Hexapoden (*Zool. Anz.* [1904]).

2. — Burgess (E.). — The anatomy of the head and structure of the maxilla in *Psocidae* (*Proc. Bost. Soc. H. N* [1878], vol. XIX).

3. — Enderlein (G.). — Morphologie, Systematik und Biologie der Atropiden und Troctiden (*Res. of Sw. Zool. Exp.* [1905], pp. 7-8).

4. — Noland (Mss R.). — The anatomy of *Troctes divinatorius* Müll. (*Trans. Wisc. Acad. Sc. Arts Lett.* [1924], XXI).

5. Pearman (J.-V.). — On sound production in the *Psocoptera* and on a presumed stridulatory organ (*Ent. Mont. Mag.* [1928], 64).

6. — Ribaga (C.). — Osservazioni circa l'anatomia del *Trichopsocus Dalii.* (*Riv. di Patol. Veg.* [1901], IX).

7. Snodgrass (R.-E.). — A revision of the mouth-parts of the Corrodentia and the Mallophages (*Trans. Amer. ent. Soc.* [1905], 31).

Note synonymique sur *Anthaxia scutellaris* Géné.

[Col. Buprestidae].

par André Théry.

Gemminger et Harold (Catalogue 1869) indiquent la synonymie suivante :

A. scutellaris Géné, *Mem. Acad. Turin* [1839], p. 52, fig. 7.
viminalis C. G., Mon. II, p. 14, pl. 3, f. 17.

Saunders ne varie guère :

A. scutellaris Géné, Ins. Sard., fasc. II, p. 13.
viminalis C. et G.

Dans le répertoire bibliographique, en tête de son Catalogue (1871) on lit : « Géné C. G. — *De quibusdum insectis Sardiniae* (*Mem. Acad. Tur.*, XXXIX, 1836. »

Si cette indication était exacte toute discussion au sujet du nom ayant la priorité serait inutile, la Monographie de Castelnau et Gory ayant commencé à paraître postérieurement à cette date, mais c'est la première partie du travail, (p. 161 à 199) qui a paru en 1836, et la 2e a paru en 1839 (p. 43 à 84) (teste W. Horn).

Kerremans (Catalogue 1892 et Catalogue 1902) met les deux noms ci-dessus en synonymie de *A. croesus* Villers.

Obenberger (*Arch. f. Naturges.* [1916]) donne la priorité à *A. viminalis* Gory (1839) sur *scutellaris* Géné (1839), comme l'avait fait Marseul en 1865.

Bedel dans ses fiches manuscrites écrit :

« *A. scutellaris* Géné 1838 ou 1839,
viminalis Gory (d'après Reiche) l'exemplaire de la Société entomologique porte février 1840 à partir de la page 33 ».

A. viminalis Gory a été décrit dans le Tome II de la Monographie des Buprestides de Castelnau et Gory et ledit tome porte l'indication 1841, le tome I commence pas une énumération des auteur cités dans le travail, on y voit figurer : Géné. *De quib. Ins. Sard.* fasc. 2, Taurini [1837].

Donc il semble bien que le nom de Géné doit avoir la priorité sur celui de Castelnau et Gory.

Sur les *Chelonarium* des Antilles avec descriptions d'espèces nouvelles

[Col. Byrrhidae]

(2e note)

par A. Méquignon.

Chelonarium sublaeve, n. sp. — *Brunneum, ovale, breve, nitidissimum ; pronotum semicirculare, valde et late impressum, antice mediocriter punctatum, disco laevi; elytra pilis raris, albis, punctis minoribus sparsis, basi vix impressis.* — Long. : 5 mm.; lat. : 3 mm.

Habitat : Cuba, 1 individu (coll. Reitter > R. Oberthür).

Ovale, assez court, entièrement brun rougeâtre, très brillant en dessus; thorax et tarses seuls un peu plus clairs (1); pubescence très petite et à peine visible. Pronotum arqué en demi-cercle en avant, avec une large impression de même forme, assez fortement mais peu densément ponctuée, le disque lisse. Élytres ayant à la base trois impressions très peu profondes; à peine plus larges aux épaules que la base du corselet et ne formant pas avec les côtés du pronotum un angle très marqué; quelques points fins épars sur le fond très lisse; quelques poils blancs à l'emplacement de la fascie postérieure. Dessous unicolore ; prothorax et tête à points forts, ombiliqués, très serrés ; yeux petits, avec l'espace interoculaire large et presque plan; milieu du métasternum peu ponctué ainsi que l'abdomen sur les deux premiers segments ; les suivants plus densément et plus fortement; le dernier transversalement déprimé à l'extrémité.

Voisin par la coloration et la forme générale de *C. brunneum* Méquignon, de la Trinité, mais bien distinct par ses élytres plus convexes, à fond plus lisse, son corselet plus court, plus régulièrement arqué en demi-cercle, moins fortement ponctué ; par ses yeux plus petits et plus distants. Distinct de *C. Beauvoisi* Latr. par sa forme plus large, plus courte.

C. Beauvoisi Latr. — Le *type* de Latreille n'est pas perdu comme je l'avais cru (2) : il se trouvait dans la collection Dejean et vient de m'être communiqué aimablement par M. René Oberthür (3). Il est bien conforme à ce que les individus du British Museum et la description me faisaient présumer. Cette espèce se retrouve aussi à La Jamaïque, 1 ind. (coll. W. Rothschild > R. Oberthür !)

C. problematicum Méquignon. — Dans ma première note, j'avais dû laisser planer un doute sur l'habitat de cette espèce; la solution du problème ne s'est pas fait attendre : je viens de voir deux individus de provenance

(1) Le fouet des antennes manque et l'insecte est évidemment un peu épilé.

(2) Cf. *Bull. Soc. ent. Fr.* [1932], p. 243.

(3) Avec l'ensemble de ses *Chelonarium*, 450 individus environ, comprenant notamment les espèces que James Thomson avait rassemblées pour écrire une monographie du genre, intention qu'il n'a pas réalisée.

certaine, l'un de La Havane (Serre, 1908 > Muséum de Paris), l'autre très frais et de capture récente, de la Sierra Maestra, 800-1000 m., Cuba oriental (frère Clément > coll. R. Oberthür). Même dans sa fraîcheur cette espèce n'a qu'une pubescence très légère, la bande blanche postérieure elle-même n'étant que vaguement indiquée,

Tableau des espèces.

A. — Thorax à base bien moins large que les élytres, formant avec eux un angle obtus très net; forme allongée.

1. — Élytres ayant des traces de côtes et de stries, sans pubescence blanche, à poils très fins, peu visibles; disque du pronotum presque lisse. Noir ou brun noir. — Cuba... *costatipenne* Méquignon
— Élytres sans traces de côtes ni de stries, à ponctuation plus ou moins forte..... 2.

2. — Disque du pronotum à points très fins, sans traces de poils blancs de chaque côté du disque; points de la gouttière gros, plus espacés, sur fond lisse et brillant. — San Domingo, La Jamaïque..... *Beauvoisi* Latr.
— Disque du pronotum à points forts, bien visibles; ceux de la gouttière très serrés. Élytres à pilosité rare, courte ou nulle. 3.

3. — Noir ou brun noir unicolore en dessus; points de la gouttière du pronotum sur fond lisse et brillant; poils courts et espacés ne modifiant pas la couleur des téguments. — Cuba.....
..... *problematicum* Méquignon
— Brun noir, à prothorax noir en dessus, brunâtre en dessous; points de la gouttière du pronotum très serrés sur fond mat, finement réticulé. Élytres à ponctuation grossière, irrégulière. — Cuba..... *convexum* Méquignon

B. — Thorax à angles postérieurs divergents; pas plus étroit à la base que les élytres dont le bord externe prolonge la courbe latérale du pronotum.

4. — Dessus brillant, lisse ou faiblement ponctué, forme ovale assez large, à poils fins, peu visibles..... 5.
— Dessus brillant, forme étroite en ovale allongé, à poils dorés, gros, mi-soulevés, bien visibles, sur le pronotum et les élytres. — La Guadeloupe..... *pilosellum* Chevr.
— Dessus mat à points très gros, serrés à intervalles réticulés; forme allongée, subparallèle; roux à reflets cuivreux. — La Jamaïque..... *cupreum* Méquignon

5. — Fond des élytres très finement chagriné. Gouttière du pronotum à points forts et serrés. — La Trinité.. *brunneum* Méquignon
— Fond des élytres et du pronotum lisse, très brillant. Points de la gouttière de celui-ci espacés. — Cuba..... *sublaeve* Méquignon

Bibliographie

Encyclopédie entomologique. Volume XVI. — Les Arachnides (*Scorpions, Araignées, etc.*) Biologie, systématique, par Lucien Berland, Sous-Directeur du Laboratoire d'Entomologie au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris. — Paul Lechevalier et fils éd., Paris 1932, 486 pages, 636 figures.

L'auteur de ce livre, ayant consacré 25 années à l'étude des Arachnides, et frappé de ce fait que la plupart des découvertes importantes dans ce domaine restent à peu près ignorées, ou ne dépassent pas le cadre restreint des spécialistes, a pensé qu'il pouvait y avoir intérêt à présenter dans un ouvrage synthétique l'ensemble de nos connaissances sur ces animaux.

Ce livre est consacré à tous les Arachnides; les plus connus sont les Scorpions, les Pseudoscorpions, les Faucheurs et surtout les Araignées qui constituent l'ordre principal, mais les autres ordres, dont on trouvera plus loin la liste, sont également étudiés, à proportion de leur importance relative. Tous ont entre eux des traits communs qui les rendent inséparables, et dont la comparaison est particulièrement instructive, tant en ce qui concerne la forme que le psychisme.

Les Arachnides sont envisagés ici sous trois aspects : morphologie, biologie, systématique. De la morphologie il n'est donné que le strict essentiel, ainsi que de la systématique dont le cadre seul est indiqué : cependant, pour chaque ordre, un tableau mène avec précision jusqu'aux familles et dans chacune de celles-ci les types principaux sont cités.

Mais un soin particulier a été donné aux paragraphes ou aux chapitres relatifs à la biologie, la vie même des êtres étant de nos jours considérée à juste titre comme ce qu'il y a de plus important à connaître, et une zoologie qui étudierait les animaux comme des êtres inanimés ne pouvant plus se concevoir. Le mode de vie, les réactions au milieu, les venins, l'union des sexes, la reproduction, sont étudiés avec soin pour tous les Arachnides. C'est ainsi que deux chapitres, de cent pages chacun, sont consacrés à la biologie des Araignées.

Un chapitre traite de la répartition géographique des Araignées, et un autre résume ce que nous savons des Arachnides fossiles, ce dernier faisant ressortir l'extraordinaire fixité de ces animaux, dont le type existe sans modification appréciable depuis les temps les plus reculés, c'est-à-dire depuis qu'il existe des animaux terrestres.

Il y a lieu de signaler ici l'illustration de cet ouvrage, particulièrement abondante, puisque l'ouvrage compte plus de 600 figures, toutes de la main de l'auteur; sauf un certain nombre qui ont été empruntées à divers travaux, ces figures sont entièrement nouvelles, et ont été faites d'après des exemplaires ou documents sûrs.

Nous avons l'espoir que ce livre pourra rendre de grands services aux naturalistes, en leur présentant d'une façon claire un ensemble de renseignements qui leur épargnera de longues recherches, et à tous ceux qu'intéressent les choses de la nature en ouvrant la porte d'un domaine qui vaut d'être exploré.

Le Secrétaire-gérant : L. Chopard.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET C^ie^. — MESNIL (EURE). — 1933.